

CONNAITRE ANDRÉ MICHEL : SA SENSIBILITÉ, SON EXPÉRIENCE, SON HUMANISME



Ingénieur civil des mines, marié, 5 enfants dont deux en âge scolaire.

• Une laïcité qui honnit le sectarisme

« Ma sensibilité me vient de mon histoire et s'appuie sur une enfance marquée par une laïcité qui respecte toutes les croyances, toutes les opinions, qui cherche à comprendre autrui et qui honnit le sectarisme qu'il soit de droite ou de gauche ».

• L'expérience et le souci de l'argent public

Je ne peux avoir occupé des postes auxquels ma formation d'ingénieur civil des mines et mes compétences m'ont permis l'accès, directeur financier, directeur de ressources humaines, direction générale, et secrétaire général d'une organisation internationale, sans être marqué par le souci de bien utiliser l'argent, et encore plus quand il s'agit de l'argent public.

• L'équité, la transparence et la fraternité

Si mes compétences je peux les mettre au service de notre canton en dialoguant avec tous les élus quelle que soit leur sensibilité, les mots d'équité, de transparence et de fraternité retrouveront leur sens. Je m'attacherai à rétablir cette fraternité trop souvent oubliée dans nos deux villes et entre nos deux villes indispensable pour nous comprendre, et construire un avenir commun. « La liberté c'est le droit, l'égalité, c'est le fait, la fraternité c'est le devoir. » s'écriait Victor Hugo en 1875.

• L'humanisme

J'ai eu à la tête des entreprises beaucoup de collaborateurs plus souvent de droite que de gauche. Je les ai toujours choisis sur leurs seules aptitudes et leurs qualités humaines. Après, tous étaient au courant de ma sensibilité, jamais occultée. Notre équipe était unie par un humanisme indispensable dans les moments difficiles. J'ai toujours eu pour référence la conclusion du livre «À l'échelle humaine» de Léon Blum : « Quand l'homme se trouble et se décourage, il n'a qu'à penser à l'humanité ».

• 4 années à la CCBS (de mars 2008 à mars 2012)

Seul représentant de sensibilité de gauche dans une Communauté de Communes de 170 000 ha, j'y ai toujours défendu les intérêts de ma ville avec plus de liberté même, je n'y ai été l'otage de personne et d'aucun parti. Si je suis élu je défendrai les intérêts de notre canton au conseil général avec le même esprit que celui m'a animé pendant 4 ans à la CCBS. Les maires de quelques villes voisines ont reconnu l'efficacité et la sincérité de mon apport aux débats, sauf bien sûr le maire de Montesson.

FRÉDÉRIQUE ROGÉ

Mariée, 3 enfants, elle s'est engagée dans la vie locale au travers d'association de parents d'élèves puis comme élue municipale à Montesson depuis 2008.

Après des études d'ingénieur, elle a travaillé dans plusieurs sociétés de services informatiques avant de rejoindre une société d'assurance de personnes dont elle dirige aujourd'hui le département informatique et le contrôle interne.



Le 1^{er} et le 8 juillet 2012,

REPRENONS ENSEMBLE LE CONTRÔLE DE NOTRE CANTON

Contactez nous pour plus d'informations
07 78 17 70 63



ÉLECTIONS CANTONALES DU VÉSINET

LES 1^{ER} ET 8 JUILLET 2012

ANDRÉ MICHEL

FRÉDÉRIQUE ROGÉ REMPLAÇANTE

REPRENONS ENSEMBLE LE CONTRÔLE
DE NOTRE CANTON
Le Vésinet - Montesson



« Aujourd'hui, trop de décisions sont prises
à l'encontre de notre qualité de vie... »

Je saurai être un conseiller général proche de vous, loin de tout esprit partisan.

Mon seul objectif sera de conserver

- au Vésinet son caractère exceptionnel en stoppant la détérioration en cours,
- à Montesson son cadre de village avec ses 3 quartiers où la dimension humaine reste vivante et où l'ancrage dans l'histoire maraîchère demeure.

Ma remplaçante, conseillère municipale de Montesson, Frédérique ROGÉ m'aidera à y veiller.

MES ENGAGEMENTS POUR

1 VOTRE CADRE DE VIE

Je m'engage pour que vous soyez acteurs des décisions qui concernent votre cadre de vie.

Je défendrai la mise en place de « Rendez-vous des Yvelines » pour que les élus du département viennent sur le terrain rencontrer les exécutifs locaux, participent à des réunions publiques, rencontrent les entreprises et les associations, vous rencontrent, comme le font les élus d'autres départements.

2 VOS DIFFICULTÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Je m'engage à être un conseiller général de proximité, à tenir des permanences régulières à Montesson et au Vésinet, à être à votre écoute pour partager vos difficultés et les résoudre ensemble.

Je ne serai pas un conseiller général qu'on ne voit qu'aux inaugurations.

3 LES BESOINS DE NOTRE CANTON

Je m'engage pour accompagner l'évolution de nos collèges, pour un Éco quartier qui s'intègre dans le cadre de vie d'exception du Vésinet, pour le devenir de la plaine de Montesson et pour lui conserver sa vocation agricole, pour des transports réorganisés et fiables, pour une qualité de vie à retrouver.

4 LA BONNE UTILISATION DE L'ARGENT PUBLIC

Je m'engage pour défendre un plan «bio» pour les collèges, un plan «pierre» pour nos anciens, pour des actions fortes pour l'emploi, le logement, la santé, la croissance verte et pour intervenir pour l'arrêt des gaspillages.

Le 1^{er} et le 8 juillet 2012,

REPRENONS ENSEMBLE LE CONTRÔLE DE NOTRE CANTON

ENJEUX LOCAUX :

Dans notre canton, fort de l'autorité que donne un mandat de conseiller général, ma détermination sera totale.

1 TRANSPORTS : POINT NOIR DANS NOTRE QUOTIDIEN

- Concrétiser enfin des solutions pour l'entrée et la sortie de la Boucle de la Seine,
- aménager enfin le rond-point de la République au Vésinet, source d'embouteillages et de pollution,
- améliorer la circulation de la route de Sartrouville, perturbée par des feux incohérents. La fluidification est essentielle pour avoir d'autres options que les voies étroites du Vésinet dont la dangerosité n'a fait qu'augmenter au fil du temps,
- fluidifier la circulation au pont de Chatou, la limite du supportable étant dépassée,
- ne plus accepter la situation invraisemblable du RER A, ne plus se contenter de promesses en attente d'un hypothétique avenir meilleur, même avec du nouveau matériel alors que la situation continue à se détériorer.



2 COLLÈGES

- Faire sortir un agrandissement ou une annexe du collège du Vésinet qui a atteint la limite d'accueil des élèves en toute sécurité. La situation est identique au lycée Alain,
- prendre en charge le financement des professeurs qui accompagnent les voyages des élèves,
- disposer pour l'un de nos deux collèges, voire les deux, de la qualification internationale, source de plus de moyens et d'ouverture,
- garantir le maintien du financement des cars pour permettre aux collégiens du collège du Cèdre d'aller au Stade des Merlettes.



3 ÉCO QUARTIER DU VÉSINET

- Prendre en compte les besoins de stationnement dans le quartier Princesse qui nécessite la création d'un parking souterrain,
- apporter au quartier Princesse les équipements et les services publics qui lui manquent,
- créer un nouveau parc au Vésinet qui ne soit pas remis en cause par le «mitage» du terrain.



4 PLAINE DE MONTESSON

- Ne pas laisser mettre en œuvre la ZAC de Montesson tant que l'entrée et la sortie de la Boucle de la Seine ne seront pas résolues. Ce serait l'asphyxie des rues, la fin du village de Montesson et du cadre de vie du Vésinet, devenu alors ville de transit,
- stopper le grignotage de la plaine passée en 20 ans de 600 ha à 325 ha et concevoir enfin l'avenir de la plaine en préservant l'espace des cultures maraîchères.



ENJEUX DÉPARTEMENTAUX :

Au conseil général, mon engagement sera total.

1 ÉDUCATION

- Prendre en charge le surcoût de l'achat de denrées labellisées bio. Cette mesure est déjà en place dans les départements du Gard, de l'Isère, de la Dordogne.

3 SANTÉ

- Ce budget est le plus faible du conseil général (1,4%).
- Prendre en charge les campagnes de vaccinations collectives, les actions de prévention en matière de MST et de tuberculose, car toutes ces actions ont été supprimées,
- généraliser le bilan de santé obligatoire en maternelle. Seuls 49% des enfants en bénéficient.

5 LOGEMENT

- Assouplir les conditions d'accès au Fond Social Logement,
- créer des logements pour les jeunes et réhabiliter les logements indignes,
- élaborer un guide d'insertion par le logement pour faciliter l'accès aux différentes procédures.

7 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN PARTICULIER PAR LA CROISSANCE VERTE

- Aider des entreprises uniquement s'il y a maintien des activités dans le département, en particulier le commerce de proximité,
- être moteur de l'économie solidaire en créant une coopérative offrant aux porteurs de projets une structure mutualisant juridique, économique et humain pour démarrer, comme le département de l'Ain l'a fait.

2 SOLIDARITÉ

- Faciliter la construction de maisons médicalisées pour personnes âgées, tout en développant les possibilités de maintien à domicile,
- créer des structures d'accueil pour handicapés dont certains sont aujourd'hui contraints de s'expatrier en Belgique, loin de leur famille.

4 INSERTION / FORMATION

- Insérer systématiquement des clauses d'insertion d'emploi des jeunes dans les marchés publics,
- donner la priorité pour les bourses départementales aux jeunes en difficultés,
- promouvoir des journées de l'emploi pour favoriser les contacts entre employeurs et demandeurs d'emploi.

6 ENVIRONNEMENT

- Défendre la vocation agricole de notre département et développer les filières biologiques.

Comment financer ces actions ? En réduisant le train de vie du département.

Dans le budget de fonctionnement (1012M€ en 2012) 20% concernent ce qui est pudiquement appelé Moyens Généraux. Dans ce montant sont reprises des dépenses de communication qui d'année en année sont en progression, de voyages, de frais de bouche, de collaborateurs de cabinet, de logements de fonctions : **des économies sont possibles.**

Dans le budget d'investissement (537 M€), sont prévus des frais d'études de projets, souvent de prestige. Le projet de Formule 1 avait coûté au département 15M€. Le conseiller général invalidé en avait été un promoteur au détriment de l'environnement.